



Soutien à l'environnement économique

Le demi milliard libéré financera les projets du canton

Conférence de presse du 19 août 2011
Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat, chef du DFIRE

Rappel RPT

Conférence de presse du 19 août 2011



Budget 2011

- ▶ **En septembre 2010 lors de l'élaboration du budget 2011, le Conseil d'Etat a inscrit une charge nette de 155 millions pour la contribution vaudoise à la péréquation financière fédérale (RPT) en 2011.**
- ▶ **Il a prévu en outre une charge supplémentaire de 176 millions afin de tenir compte par principe de précaution de l'augmentation calculée pour 2012 (sur la base des années fiscales 2006 à 2008 de forte croissance).**

Comptes 2010

- ▶ **En avril 2011, lors du bouclage des comptes 2010, le Conseil d'Etat a inscrit un passif transitoire de 346 millions afin d'anticiper les impacts de la RPT attendus jusqu'en 2016 (selon le principe d'échéance basé sur l'année de calcul 2010).**
- ▶ **A ce moment-là, tous les partenaires estimaient la contribution vaudoise à quelque 500 millions par année à terme.**

Rappel RPT

Conférence de presse du 19 août 2011



Montants 2012

- ▶ **En juillet 2011, la Confédération a publié les montants provisoires de la RPT pour 2012.**
- ▶ **Cette péréquation intègre la position vaudoise sur la manière de considérer les données des années de calcul 2006 et 2007 qui faisaient l'objet de divergences.**
- ▶ **Elle établit la part nette du canton de Vaud à hauteur de 28 mios pour l'année 2012.**
- ▶ **Une ordonnance du Conseil fédéral validera ces chiffres en novembre.**

Suivi budgétaire 2011

Conférence de presse du 19 août 2011



Eléments favorables

- ▶ **Les dernières projections des charges et revenus de l'exercice 2011 en cours laissent entrevoir un résultat supérieur aux prévisions.**
- ▶ **La charge supplémentaire inscrite au budget 2011 pour anticiper l'augmentation de la contribution vaudoise à la RPT en 2012 ne sera vraisemblablement pas réalisée.**

Risques et incertitudes

- ▶ **Interruption possible de la distribution des bénéfices de la BNS aux cantons.**
- ▶ **Premiers effets de la crise financière et de la surévaluation du franc suisse pour les entreprises.**

Propositions du Conseil d'Etat

Conférence de presse du 19 août 2011



Marge de manœuvre

- ▶ **Considérant d'une part la santé financière du canton et d'autre part le contexte économique fragilisé, le Conseil d'Etat propose une affectation spécifique en 2011 de l'excédent disponible lié à la RPT, sous forme de préfinancements de projets porteurs.**
- ▶ **Par préfinancements, il entend aussi bien le financement anticipé de subventions que d'investissements.**

Enveloppe financière

- ▶ **Il utilise 175 mios de la charge non réalisée correspondant à l'augmentation de la contribution vaudoise à la RPT au budget 2011.**
- ▶ **Et il réaffecte 325 mios en lien avec le passif transitoire inscrit au titre de la RPT dans les comptes 2010.**
- ▶ **Le montant ainsi constitué s'élève à un demi milliard de francs disponibles dès cette année.**

Propositions du Conseil d'Etat

Conférence de presse du 19 août 2011



Thématiques retenues

	Thématique	Mesures correspondantes	Montant
1	Infrastructures et mobilité	Préfinancements liés aux projets d'agglomération: axes forts, transports publics et individuels, mobilité douce	325 mios
2	Energies renouvelables	Economies d'énergie et développement des technologies alternatives, notamment solaire	100 mios
3	Industrie et innovation	Redynamisation, soutien au démarrage, à l'investissement et à l'innovation des entreprises. Soutien à la réinsertion dans le secteur industriel	50 mios
4	Crèches et garderies	Soutien au développement de nouvelles structures et aide au démarrage	10 mios
5	Logement	Facilité de financement pour les communes concernant l'aide à la pierre	10 mios
6	Formation professionnelle	Promotion des places d'apprentissage	5 mios
	Total des préfinancements proposés		500 mios

Propositions du Conseil d'Etat

Conférence de presse du 19 août 2011



Conditions cadre

- ▶ **Les objets des mesures prises en considération doivent:**
 - être clairement identifiés, reconnus comme prioritaires et nécessitant des financements complémentaires;
 - reposer sur des bases légales existantes et anticiper les nouvelles règles comptables MCH2;
 - éviter les charges pérennes induites afin de préserver les exercices futurs.

Procédure et modalités

- ▶ **Ces thématiques feront l'objet d'une analyse approfondie auprès des départements et services concernés afin de déterminer les actions préalables à mener pour une utilisation efficiente des moyens alloués.**
- ▶ **Durant l'automne 2011, le Conseil d'Etat présentera en détail les mesures proposées dans le cadre de ces préfinancements.**

Focus préfinancements

Conférence de presse du 19 août 2011



Cinq projets d'agglomération en cours dans le canton

AggloY

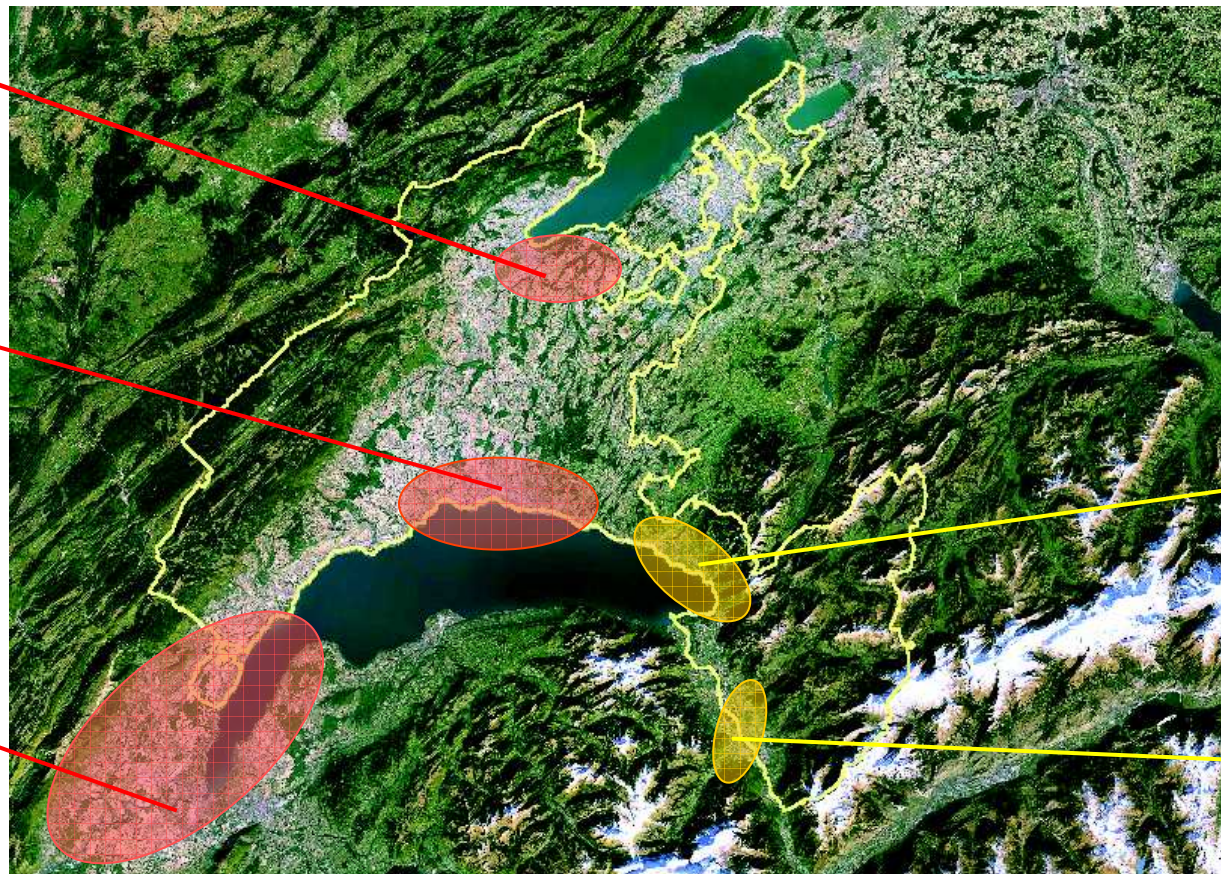
Espace public, mobilité douce, bus, etc.

PALM

Axes forts, Tram Renens-Lausanne, REV, mobilité douce, etc.

AFVG

Requalif RC1, croisement de Mies, etc.



RIVELAC

CHABLAIS
AGGLO

— 1^{re} génération (déposés)

— 2^e génération

Focus préfinancements

Conférence de presse du 19 août 2011



Point de situation et perspectives

- ▶ **Les projets de la 1^{re} génération bénéficient d'un taux de financement de la Confédération de 40% pour PALM et AFVG et 35% pour AGGLOY.**
- ▶ **Les dossiers des projets d'agglomération Rivelac et Chablais Agglomération seront déposés à fin 2011.**
- ▶ **L'ensemble des mesures déjà déposées (PALM, AFVG et AggloY, priorités A+B) se monte à près de 700 mios.**
- ▶ **A ce jour, la Confédération s'est déclarée prête à prendre en charge environ 280 mios de ces projets déposés.**
- ▶ **L'ensemble des projets de 1^{re} et 2^e génération porteront au final sur plus de 1,5 milliard de francs.**
- ▶ **Les 325 millions alloués permettent d'assurer une part déterminante du financement cantonal des projets prioritaires dans les cinq agglomérations.**